

Hôtel de Ville

Lancement de la campagne de recouvrement des taxes et patentes



Le maire Tchangho présidant la réunion...



... avec les agents collecteurs de la mairie.

FAE
Port-Gentil/Gabon

Prévue pour durer six semaines, cette campagne lancée officiellement hier, lundi 2 septembre, par l'édile de la capitale économique Gabriel Tchangho, a pour objectif d'augmenter les recettes propres de l'institution municipale.

DU 2 septembre au 18 octobre prochain, les contribuables de la capitale économique, qui ne se sont pas encore

acquittés de leurs patentes et de leurs taxes municipales vont devoir se conformer. Ils ont six semaines pour cela. Et comme ce n'est pas évident qu'ils viennent d'eux-mêmes, l'Hôtel de ville a commis des équipes composées d'agents municipaux, d'un représentant du Trésor public et d'un autre des Impôts – accompagnés par des éléments de force de sécurité – pour procéder aux recouvrements.

Les concernés devront payer sur place les impositions réclamées au risque de voir leurs commerces fermés jusqu'à recouvrement intégral des sommes dues. La mairie n'entend pas céder aux négociations de paiement par échéance. Son intransigence s'explique par la mauvaise foi de certains opérateurs économiques qui, malgré les faveurs à eux accordées (en terme de délais), n'ont jamais daigné s'acquitter de

leurs droits.

Les équipes commises sur le terrain ont donc reçu des consignes fermes. Même si, pour une meilleure compréhension, ils devront aussi, a-t-on appris, faire de la pédagogie. Histoire de bien faire assimiler aux contribuables l'intérêt qu'ils ont à respecter leurs engagements, et partant les devoirs qui s'imposent à eux dans les délais établis. Entendu que, généralement, le retard de paiement occa-

sionne des amendes qui alourdissent, à terme, leurs dettes.

En lançant cette opération de recouvrement, Gabriel Tchangho a rappelé que la collectivité locale dont il a la charge jouit de l'autonomie administrative et financière. Qu'à ce titre, elle se doit de collecter les taxes et les impôts qui lui sont dus conformément aux lois des finances et au Code général des impôts. Les recettes propres des collectivités sont, faut-il

le rappeler, déterminantes pour la fixation des plafonds budgétaires pour chaque exercice. En d'autres termes, plus l'Hôtel de ville engrangera des ressources propres, plus son budget sera important.

A la fin de chaque opération, des rapports circonstanciés – aussi bien des agents de la mairie que de ceux des Forces de sécurité affectés – seront remis au maire Tchangho.

Au terme de leur formation gratuite initiée par le cabinet comptable CYC

Une soixantaine de nouveaux "chômeurs diplômés" sur le marché

SYM
Port-Gentil/Gabon

A l'issue de trois mois de formation gratuite en bureautique, gestion des stocks et magasinage, plus de soixante jeunes ont reçu, samedi dernier, leurs parchemins de réussite au cours d'une cérémonie placée sous le haut patronage du promoteur, Yves Nziengui Manfoumbi.

C'EST l'enceinte de l'école communale catholique Saint-André qui a servi de cadre, samedi dernier, à la cérémonie de remise officielle des parchemins à 64 jeunes de la capitale économique ayant suivi des cours de formation gratuite organisés par le cabinet comptable Yves Consulting (CYC).

Trois mois durant, ces jeunes se sont familiarisés avec les techniques de gestions des stocks, le magasinage, la caisse et la vente, l'informatique et la bureautique. Une occasion saisie par Bouanga Awa, la ma-



Yves Nziengui Manfoumbi pendant son intervention.

jore de cette troisième édition, pour remercier, au nom de ses collègues, l'initiateur de ces cours gratuits : "nous vous félicitons et vous remercions pour le dévouement dont vous faites montre depuis trois ans, en faisant bénéficier à vos frères et sœurs Gabonais des ac-

quis aptes à leur ouvrir les portes de l'emploi. Acceptez que nous vous rappelions qu'un bienfait n'est jamais perdu. Nous vous promettons d'être des dignes représentants".

À son tour, Yves Nziengui Manfoumbi n'a pas tari de conseils à l'en-



Leur diplôme désormais en poche, le plus dur pour ces jeunes compatriotes va consister à trouver de l'emploi.

droit des impétrants. "Les dons de toute nature sont parfois bons, mais offrir la formation à quelqu'un, c'est le sauver et lui donner la vie, sinon le bonheur pour toute sa vie. Maintenant que vous êtes chômeurs diplômés, je vous conseille de vous faire connaître à l'Of-

fice nationale de l'emploi (ONE), qui offre des opportunités de stages en entreprise. Que ces documents ne vous servent pas à orner les salons. Je vous souhaite bon courage", a conseillé le promoteur. Avant de promettre le financement des cours à une

quarantaine de jeunes à l'institut de formation professionnelle de Port-Gentil, lors de la rentrée prochaine, pour une période d'un an. "C'est ma seule manière de contribuer à votre épanouissement", a-t-il conclu.